

# Conditions Générales de Vente

Les relations entre Pierres à la Mesure SARL au capital de 10 000€, RCS n° 532 571 817 00016, et les clients passant commande par le biais du site [www.pierresalamesure.com](http://www.pierresalamesure.com) ou du show room associé sont régies par les présentes conditions générales de vente.

Les présentes conditions générales de vente sont modifiables à tout moment par la SARL Pierres à la Mesure et le fait de valider une commande par le biais du site [www.pierresalamesure.com](http://www.pierresalamesure.com) ou du show room associé implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente sans aucune réserve.

Si toutefois une condition de vente venait à faire défaut elle serait régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente et de l'industrie de la Pierre et du Marbre.

## **Article 1 les prix**

-Tous les prix affichés et renseignés s'entendent hors taxes ne comprenant aucune remise ou rabais et sont donnés à titre indicatif et modifiables à tout moment.

-Toute offre de prix est valable pendant un délai de 30 jours à compter de sa formulation.

-Le prix à payer lors de la livraison sera celui figurant sur le bon de commande initial ou rectifié en fonction des informations fournies lors du jour de sa validation et les informations relevées lors d'une éventuelle vérification à domicile des mesures et des quantités, dûment accepté par une commande rectifiée.

-Les prix de pose varient lors de la commande ou après passage à domicile si toutes les informations n'ont pas été fournies en fonction de la distance, de l'accès, de l'étage et de la quantité.

-Toute modification apportée ou demandée après la validation d'une commande donne droit à une modification de la dite commande.

## **Article 2 la commande**

-Les commandes ne sont définitives qu'après confirmation écrite et signée de l'acheteur d'un devis obtenu soit par le biais du site [www.pierresalamesure.com](http://www.pierresalamesure.com) soit au show room avec un acompte de 50%.

-Toute commande à réaliser à la demande du client sur base de dessins ou de plans fournis par ses soins devra être dûment validée et signée sans aucune réclamation possible si les informations fournies pour la fabrication ne correspondent pas lors de la livraison.

-Les commandes validées sont automatiquement rectifiées si le passage d'un mètreur à domicile est demandé lors de la commande afin d'ajuster la facturation à la réalité de la livraison.

-Toute commande rectifiée doit être acceptée et validée par signature du client pour en continuer le déroulement et le délai.

-Concernant la fabrication les tolérances d'usage seront conformes aux normes en vigueur sur les épaisseurs, les longueurs et Les largeurs sachant que les pierres, marbres et granits peuvent être mastiqués, agrafés ou collés suivant les règles de l'art. -La validation d'une commande d'après le choix d'un échantillon implique la parfaite connaissance de la variation des produits naturels ainsi que les nuances de bains existantes dans les quartz ou marbres reconstitués.

## **Article 3 les délais**

- Le délai fixé à la commande peut varier de 4 à 6 semaines en fonction du type de commande passé et de la particularité de celle-ci tout en étant précisé sur le dit bon de commande.

-Les commandes avec demande d'intervention à domicile et validées par anticipation de rendez-vous pour une prise de cotes à domicile ne peuvent prétendre à aucune réclamation suite à un retard ou décalage de la part du client et de ce fait un changement sur les délais prévus lors de la signature de la dite commande en fonction des plannings en cours de la SARL Pierres à la Mesure.

-Des pénalités pour retard de livraison ne peuvent être exigées que s'il existe une convention écrite et acceptée par les parties.

-Les délais ne courent qu'à compter de la réception totale des documents demandés et de l'acompte.

-Tout retard de livraison du à des grèves, des intempéries, des problèmes de fabrication ou une rupture de stock de la part d'un fournisseur ne pourra donner droit à aucune réclamation.

## **Article 4 les services**

-Toute demande d'intervention à domicile pour une prise de cotes est due et sera facturée une deuxième fois si l'annulation ou le décalage de rendez-vous n'est pas effectué 48h au moins à l'avance.

-Toute prestation supplémentaire non précisée lors de la commande sera facturée.

-Lors de la prise de cotes à domicile il appartient au client de vérifier que la pose des meubles est bien terminée et que tous les accessoires nécessaires pour obtenir toutes les informations de mise en fabrication sont à la disposition du mètreur afin de faire courir les délais.

## **Article 5 le paiement**

-Les conditions de paiement s'entendent par un acompte de 50% à la commande et le solde à la livraison ou lors de la pose.

-En cas de retard de paiement aux dates fixées les sommes dues porteront de plein droit intérêt sur la base des obligations cautionnées, majorées de 2,5 points, sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette.

## **Article 6 la garantie**

-Tous nos matériaux sont garantis dans les conditions de droit commun et en assurons la garantie en cas de vice caché.

-Nous limitons notre garantie au remplacement des matériaux défectueux à l'exclusion de tous dommages et intérêts afin d'honorer les commandes passées par nos clients.

## **Article 7 la réserve de propriété**

-Tout produit livré ou installé demeure la propriété de la SARL Pierres à la Mesure jusqu'au paiement total par le client (loi 80335 du 12 Mai 1980)

## **Article 8 Juridiction**

-Toute contestation qu'elle qu'en soit la cause sera du ressort du Tribunal de Commerce de Paris qui a compétence exclusive même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs et ce nonobstant toutes clauses contraires.

## **Propriété intellectuelle**

La totalité des éléments du site [www.pierresalamesure.com](http://www.pierresalamesure.com) (notamment l'architecture, textes, photos et logiciels ...) sont la Propriété de la SARL Pierres à la Mesure.

Les marques et logos utilisés sur ce site ont été déposés, leur reproduction constituerait une contrefaçon. Tous les droits d'utilisation sont réservés.

Conformément à l'article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle toute représentation ou reproduction non expressément autorisée, intégrale ou partielle et par quelque procédé que ce soit seraient illicites et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.